

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21800645000082	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune VILLE DE ROYE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE MONTDIDIER

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET Eau (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	18
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	19
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	20
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	22
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	23
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	941 821,15	718 675,99
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 223 145,16
P			
R			
T			
S			
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	941 821,15	718 675,99

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	672 000,13	467 988,16
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	358 142,16	308 079,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 254 075,13
P			
R			
T			
S			
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 030 142,29	776 067,16

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 971 963,44	1 494 743,15
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	324 687,05	0,00	348 700,00	348 700,00	348 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	258 357,45	0,00	255 845,70	255 845,70	255 845,70
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 050,00	0,00	40 647,06	40 647,06	40 647,06
Total des dépenses de gestion des services		587 094,50	0,00	645 192,76	645 192,76	645 192,76
66	Charges financières	0,00	0,00	1 395,17	1 395,17	1 395,17
67	Charges exceptionnelles	24 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	18 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	5 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		634 094,50	0,00	701 587,93	701 587,93	701 587,93
023	Virement à la section d'investissement (6)	199 972,45	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	201 469,00	0,00	240 233,22	240 233,22	240 233,22
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		401 441,45	0,00	240 233,22	240 233,22	240 233,22
TOTAL		1 035 535,95	0,00	941 821,15	941 821,15	941 821,15

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	941 821,15
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	25 000,00	0,00	395,17	395,17	395,17
70	Ventes produits fabriqués, prestations	662 681,36	0,00	668 000,00	668 000,00	668 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		694 681,36	0,00	668 395,17	668 395,17	668 395,17
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		699 231,36	0,00	686 395,17	686 395,17	686 395,17
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	32 280,82	0,00	32 280,82	32 280,82	32 280,82
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		32 280,82	0,00	32 280,82	32 280,82	32 280,82
TOTAL		731 512,18	0,00	718 675,99	718 675,99	718 675,99

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	223 145,16
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	718 675,99
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	207 952,40
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	55 961,25	5 220,00	15 000,00	15 000,00	20 220,00
21	Immobilisations corporelles	2 146 346,15	352 922,16	593 440,98	593 440,98	946 363,14
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 247 307,40	358 142,16	608 440,98	608 440,98	966 583,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	29 000,00	0,00	31 278,33	31 278,33	31 278,33
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	29 000,00	0,00	31 278,33	31 278,33	31 278,33
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 276 307,40	358 142,16	639 719,31	639 719,31	997 861,47
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	32 280,82	0,00	32 280,82	32 280,82	32 280,82
041	Opérations patrimoniales (4)	12 109,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	44 389,82	0,00	32 280,82	32 280,82	32 280,82
	TOTAL	2 320 697,22	358 142,16	672 000,13	672 000,13	1 030 142,29

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 030 142,29
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	597 497,95	205 580,90	88 208,00	88 208,00	293 788,90
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	598 107,87	102 498,10	88 208,00	88 208,00	190 706,10
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	39 207,50	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 234 813,32	308 079,00	176 416,00	176 416,00	484 495,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	51 338,94	51 338,94	51 338,94
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	51 338,94	51 338,94	51 338,94
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 234 813,32	308 079,00	227 754,94	227 754,94	535 833,94
021	Virement de la section d'exploitation (4)	199 972,45	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	201 469,00	0,00	240 233,22	240 233,22	240 233,22
041	Opérations patrimoniales (4)	12 109,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	413 550,45	0,00	240 233,22	240 233,22	240 233,22
	TOTAL	1 648 363,77	308 079,00	467 988,16	467 988,16	776 067,16

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	254 075,13
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	776 067,16
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

207 952,40

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	348 700,00		348 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	255 845,70		255 845,70
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	40 647,06		40 647,06
66	Charges financières	1 395,17	0,00	1 395,17
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	30 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	10 000,00	240 233,22	250 233,22
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	15 000,00		15 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		701 587,93	240 233,22	941 821,15

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	941 821,15
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	32 280,82	32 280,82
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	31 278,33	0,00	31 278,33
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	20 220,00	0,00	20 220,00
21	Immobilisations corporelles (6)	946 363,14	0,00	946 363,14
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		997 861,47	32 280,82	1 030 142,29

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 030 142,29
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	395,17		395,17
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	668 000,00		668 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	32 280,82	32 280,82
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	18 000,00	0,00	18 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		686 395,17	32 280,82	718 675,99

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	223 145,16
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	718 675,99
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	293 788,90	0,00	293 788,90
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	190 706,10	0,00	190 706,10
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		240 233,22	240 233,22
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		484 495,00	240 233,22	724 728,22

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	254 075,13
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	51 338,94
------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	776 067,16
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	324 687,05	348 700,00	348 700,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	40 500,00	35 000,00	35 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	25 000,00	32 500,00	32 500,00
6064	Fournitures administratives	500,00	500,00	500,00
6066	Carburants	1 600,00	5 000,00	5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	100,00	50,00	50,00
6078	Autres marchandises	100,00	50,00	50,00
6135	Locations mobilières	0,00	100,00	100,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	4 000,00	15 000,00	15 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	44 500,00	40 000,00	40 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	2 500,00	2 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6161	Multirisques	1 600,00	2 500,00	2 500,00
617	Etudes et recherches	6 687,05	9 500,00	9 500,00
618	Divers	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	4 500,00	4 500,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6241	Transports sur achats	0,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 100,00	2 000,00	2 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 000,00	1 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	190 000,00	190 000,00	190 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	258 357,45	255 845,70	255 845,70
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 820,00	1 900,00	1 900,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	350,00	500,00	500,00
6411	Salaires, appointements, commissions	180 000,00	164 000,00	164 000,00
64141	Indemnité inflation	0,00	400,00	400,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	20 300,00	23 000,00	23 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 200,00	1 400,00	1 400,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	9 267,45	11 045,70	11 045,70
6475	Médecine du travail, pharmacie	700,00	500,00	500,00
6478	Autres charges sociales diverses	9 720,00	8 100,00	8 100,00
648	Autres charges de personnel	35 000,00	45 000,00	45 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 050,00	40 647,06	40 647,06
6518	Autres	2 000,00	2 500,00	2 500,00
6535	Formation élus	0,00	20 147,06	20 147,06
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	15 000,00	15 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	3 000,00	3 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	50,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		587 094,50	645 192,76	645 192,76
66	Charges financières (b) (8)	0,00	1 395,17	1 395,17
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	1 467,04	1 467,04
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-71,87	-71,87
67	Charges exceptionnelles (c)	24 000,00	30 000,00	30 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	5 000,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	23 000,00	25 000,00	25 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	18 000,00	10 000,00	10 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	18 000,00	10 000,00	10 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	5 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		634 094,50	701 587,93	701 587,93
023	Virement à la section d'investissement	199 972,45	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	201 469,00	240 233,22	240 233,22
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	201 469,00	240 233,22	240 233,22
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		401 441,45	240 233,22	240 233,22
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		401 441,45	240 233,22	240 233,22
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 035 535,95	941 821,15	941 821,15

+

VILLE DE ROYE - BUDGET Eau - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
			RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
				+
			D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	941 821,15

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	3,04
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	74,91
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-71,87

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	25 000,00	395,17	395,17
64198	Autres remboursements	25 000,00	395,17	395,17
70	Ventes produits fabriqués, prestations	662 681,36	668 000,00	668 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	444 531,36	425 000,00	425 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	140 000,00	128 000,00	128 000,00
70128	Autres taxes et redevances	22 500,00	21 000,00	21 000,00
704	Travaux	12 500,00	20 000,00	20 000,00
7068	Autres prestations de services	30 000,00	55 000,00	55 000,00
7085	Ports et frais accessoires facturés	13 150,00	19 000,00	19 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	7 000,00	0,00	0,00
7588	Autres	7 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		694 681,36	668 395,17	668 395,17
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	4 550,00	0,00	0,00
7714	Recouvrement créances admises en non valeur	1 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	3 550,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	18 000,00	18 000,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	18 000,00	18 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		699 231,36	686 395,17	686 395,17
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	32 280,82	32 280,82	32 280,82
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	32 280,82	32 280,82	32 280,82
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		32 280,82	32 280,82	32 280,82
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		731 512,18	718 675,99	718 675,99

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	223 145,16
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	718 675,99

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	55 961,25	15 000,00	15 000,00
2031	Frais d'études	41 300,00	15 000,00	15 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	14 661,25	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 146 346,15	593 440,98	593 440,98
2111	Terrains nus	25 000,00	35 100,00	35 100,00
2121	Aménagement Terrains nus	0,00	10 000,00	10 000,00
21311	Bâtiments d'exploitation	13 051,20	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 946 397,45	528 840,98	528 840,98
21561	Service de distribution d'eau	118 297,50	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	400,00	400,00	400,00
2188	Autres immobilisations corporelles	43 200,00	19 100,00	19 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	45 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	45 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 247 307,40	608 440,98	608 440,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	29 000,00	31 278,33	31 278,33
1641	Emprunts en euros	0,00	11 666,68	11 666,68
165	Dépôts et cautionnements reçus	29 000,00	10 000,00	10 000,00
1687	Autres dettes	0,00	9 611,65	9 611,65
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		29 000,00	31 278,33	31 278,33
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 276 307,40	639 719,31	639 719,31
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	32 280,82	32 280,82	32 280,82
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>32 280,82</i>	<i>32 280,82</i>	<i>32 280,82</i>
139111	<i>Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau</i>	<i>17 678,67</i>	<i>17 678,67</i>	<i>17 678,67</i>
13913	<i>Sub. équipt cpte résult. Départements</i>	<i>14 602,15</i>	<i>14 602,15</i>	<i>14 602,15</i>
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	12 109,00	0,00	0,00
21531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	<i>12 109,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		44 389,82	32 280,82	32 280,82
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 320 697,22	672 000,13	672 000,13

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	358 142,16
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 030 142,29

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	597 497,95	88 208,00	88 208,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	562 038,05	88 208,00	88 208,00
1318	Autres subventions d'équipement	35 459,90	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	598 107,87	88 208,00	88 208,00
1641	Emprunts en euros	175 000,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	423 107,87	88 208,00	88 208,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	39 207,50	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	39 207,50	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 234 813,32	176 416,00	176 416,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	51 338,94	51 338,94
1068	Autres réserves	0,00	51 338,94	51 338,94
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	51 338,94	51 338,94
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 234 813,32	227 754,94	227 754,94
021	Virement de la section d'exploitation	199 972,45	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	201 469,00	240 233,22	240 233,22
28031	Frais d'études	0,00	9 735,00	9 735,00
28033	Frais d'insertion	89,88	71,76	71,76
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	1 660,75	1 660,75
28125	Aménagement Terrains bâtis	159,78	150,28	150,28
28131	Bâtiments	499,30	1 138,07	1 138,07
28153	Installations à caractère spécifique	174 756,26	197 362,14	197 362,14
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 497,91	9 686,33	9 686,33
28181	Installations générales, agencements	6 490,95	3 603,35	3 603,35
28182	Matériel de transport	1 997,21	1 856,30	1 856,30
28183	Matériel de bureau et informatique	499,30	603,40	603,40
28188	Autres	15 478,41	14 365,84	14 365,84
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		401 441,45	240 233,22	240 233,22
041	Opérations patrimoniales (8)	12 109,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	12 109,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		413 550,45	240 233,22	240 233,22
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 648 363,77	467 988,16	467 988,16

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	308 079,00
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	254 075,13
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	776 067,16
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		53 559,15	I 53 559,15
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		21 278,33	21 278,33
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	11 666,68	11 666,68
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	9 611,65	9 611,65
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		32 280,82	32 280,82
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	32 280,82	32 280,82
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	53 559,15	358 142,16	0,00	411 701,31

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		240 233,22	240 233,22
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		240 233,22	240 233,22
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	9 735,00	9 735,00
28033	Frais d'insertion	71,76	71,76
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 660,75	1 660,75
28125	Aménagement Terrains bâtis	150,28	150,28
28131	Bâtiments	1 138,07	1 138,07
28153	Installations à caractère spécifique	197 362,14	197 362,14
28156	Matériel spécifique d'exploitation	9 686,33	9 686,33
28181	Installations générales, agencements	3 603,35	3 603,35
28182	Matériel de transport	1 856,30	1 856,30
28183	Matériel de bureau et informatique	603,40	603,40
28188	Autres	14 365,84	14 365,84
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat ^o des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	240 233,22	308 079,00	254 075,13	51 338,94	853 726,29

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 411 701,31
Ressources propres disponibles	IV 853 726,29
Solde	V = IV – II (6) 442 024,98

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien ppal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 1 ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
		0	0,00
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 24

Nombre de suffrages exprimés : 28

VOTES :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 3

Date de convocation : 07/04/2022

Présenté par (1) Le Maire,

A Roye le 13/04/2022

(1) Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Roye, le 13/04/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BLANCHART Pierre	
BOCQUET Ludovic	
BOITEL Christophe	
BONNIFACE Sylvie	
CANTREL Freddy	
COMTE Marie-Hélène	
CORNU Fanny	
DELANNOY Delphine	
DESCHAMPS - DERCHEU Thierry	
FIEVE Jacques	
FRANCELLE Justine	
GUIBON Eric	
HEROUART Josiane	
LOBBE Michelle	
MAILLE Mickaël	
MANIER Amandine	
MARETTE Valérie	
MORVAL Didier	
MOUILLARD Kévin	
PLATRIER Lucette	
RAMU Jean-Pierre	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

SENKEZ Emilie	
SERET Corinne	
SPINELLI Olivier	
THOREL Bruno	
TIDDARI Salima	
VELUT Hervé	
VILET Jean-Luc	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/04/2022, et de la publication le 19/04/2022
A Roye, le 14/04/2022

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.